

## FICHE DE POSTE « ENSACF 2024-2025\_CDD\_STA »

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

Année 2024-2025

Recrute : un.e enseignant.e contractuel.le (70h)

Champ disciplinaire : STA-omi

### 1. Présentation générale de l'École, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

#### ENSEIGNER PAR LE MILIEU

Fidèle à son histoire et à son implantation géographique dans le **Massif Central**, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand cultive sa singularité dans le paysage des ENSA françaises.

Les défis qui attendent les architectes, et donc nos futurs étudiants, sont considérables. L'épuisement des ressources, les crises climatiques, sociales, sanitaires et environnementales que nous traversons sont autant de sujets qui impactent directement les métiers de la construction, de la transformation et de l'aménagement de nos territoires. L'ENSACF a décidé de s'interroger sur les conditions de cette crise globale pour permettre aux étudiants d'être des acteurs éclairés du monde dans lequel ils seront appelés à évoluer en tant que professionnels.

Mais face à ces enjeux, plutôt que d'en appeler à une dimension d'emblée globale et internationale, l'ENSACF a fait le choix de réaffirmer son ancrage territorial et de penser ses missions (pédagogie, diffusion de la culture architecturale, animation du débat public, etc.) à partir du milieu qui est le sien. C'est la raison pour laquelle elle ambitionne de devenir un établissement de référence la thématique transversale **des territoires en marge** qui concernent directement sa biorégion d'implantation, en fondant sa pédagogie sur la pensée trans-scalaire et l'expérimentation. L'ouverture sur l'ailleurs, européen, international, s'envisage selon nous à partir de cet ici.

#### EXPLORATIONS

Dans une situation critique au sein de laquelle les concentrations métropolitaines montrent des limites, d'autres scénarios sont à inventer. Les activités pédagogiques et scientifiques de l'ENSACF s'orientent vers cette exploration d'autres possibles.

Ainsi, en cohérence avec notre territoire, l'UMR *Ressources* a choisi la thématique des « **marges** » comme objet de recherche, entre critiques et transgressions, résistances et résiliences. Il s'agit par là de cultiver l'idée selon laquelle ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes à un problème posé mais bien depuis ses marges.

En parallèle, l'ENSACF explore les outils de conception dans la pédagogie du projet autour de deux thèmes majeurs :

- **la pensée trans-scalaire**, qui s'appuie sur l'idée que la transformation des territoires se pense à toute les échelles, depuis la géographie jusqu'à la mise en œuvre de la matière. C'est une culture des interdépendances qui concerne le rapport de l'architecture à son milieu, à l'ensemble des réalités entrelacées, proches ou lointaines, matérielles, sociales et idéelles, qui forment tout autant sa matrice que son empreinte. Il s'agit aussi du rapport qu'entretient l'architecture avec les disciplines associées par l'intégration de savoirs spécifiques et transversaux dans l'enseignement du projet.

- l'**expérimentation**, est une attitude de projet par le « faire » tout autant qu'un rapport au monde. Elle invite les étudiants à tester par eux-mêmes les dispositifs de transformations sociales et environnementales jusqu'à l'échelle 1 (ateliers hors les murs, *design build*, etc.)

Les quatre Domaines d'Etudes de master proposent des entrées différentes, mais complémentaires, du projet pédagogique de l'école en s'appuyant sur les territoires et les constructions dont on hérite. Ils visent à équiper les étudiants face à une crise écologique qui se dévoile de plus en plus comme une crise de l'habitation humaine. Par le choix des territoires d'études et l'exploration de modes d'attention renouvelés face à des réalités fragilisées, les DE explorent une logique de soin envers des milieux à réparer, à régénérer.

Ces enjeux invitent à réviser nos fondamentaux et à dépasser des approches strictement techniques de l'écologie. A la suite de Guattari et de ses trois écologies, il nous semble que la formation à l'écologie environnementale dans l'établissement doit s'accompagner d'une conscience des écologies sociale et mentale. La première invite à mieux considérer notre rapport aux réalités économiques et sociales, aux liens entre les hommes au sein de chaque société dont ils participent, et nous engage à développer un esprit collaboratif. La deuxième questionne notre subjectivité, notre capacité à nous individuer dans le monde, à cultiver l'invention et l'altérité.

Dans un monde devenu très incertain, en tant qu'institution et pédagogues, nous n'avons pas toutes les réponses. Comme les étudiants, les enseignants-chercheurs sont des explorateurs. Il s'agit de découvrir l'inconnu ensemble, d'imaginer collectivement les solutions de demain.

## **2. DESCRIPTIF DES POSTES – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution**

L'ENSACF recrute pour l'année universitaire 2024-2025 un.e enseignant.e chercheur.e pour enseigner conjointement les mathématiques et la géométrie ainsi que les outils numériques sur l'ensemble du cycle licence. Sa mission relèvera de l'enseignement, de la recherche, et il lui sera demandé une forte implication dans les commissions et groupes de travail accompagnant les enseignements à l'ENSACF.

### **Missions et activités principales**

Les enseignements intitulés mathématiques et géométries et outils numériques sont orientés autour des questions formelles en lien avec la conception structurelle et les méthodologies algorithmiques. Ils constituent un ensemble de notions transversales qui seront fréquemment reconvoquées par les différentes disciplines du champ STA.

Ces enseignements sont dispensés principalement sous la forme de TD, où les notions théoriques sont abordées au fil des exercices. Ces enseignements seront assurés en binôme avec un enseignant titulaire du champ STA, Clément Martin, ingénieur structure et numérique.

### **Charges pédagogiques**

- **Mathématiques et géométries (36h eqTD) :**

Les enseignements de mathématiques et géométries sont présents aux deux extrémités du cycle de licence : au semestre 1 et au semestre 6.

Les enseignements du premier semestre constituent les fondamentaux de la géométrie descriptive et des outils géométriques ainsi qu'une remise à niveau en mathématiques générales au service du champ STA pour la suite de la licence.

Les enseignements du dernier semestre de licence constituent, en lien avec l'atelier STA, un lieu d'expérimentation des formes et des structures, où les outils numériques de génération des formes par les algorithmes doivent être utilisés.

- **Outils numériques (34h eqTD) :**

Les enseignements d'outils numériques commencent au semestre 3, lors d'un écotone intitulé "représenter". Cet écotone réalisé conjointement avec les champs TPCA et ATR, constituent les premières bases du passage du dessin à la main au dessin numérique, en insistant fortement sur leur complémentarité.

Ces enseignements se poursuivent ensuite au semestre 4, sur une séquence autour du relevé numérique de l'existant, puis sur une autre d'introduction à la fabrication numérique.

### **Charges scientifiques :**

Participations attendues aux activités scientifiques de l'Ecole : l'enseignant.e sera invité.e à participer à la recherche dans l'Ecole.

\*Ecotone : Au sein de l'atelier de projet, c'est un temps dédié aux croisements des disciplines, et à l'hybridation des pratiques sous toutes ses formes, toujours en lien avec l'enseignement du projet d'architecture.

\*\*Atelier STA : De la même manière, il s'agit d'un temps dédié aux croisements des disciplines, mais internes au champ STA (matériaux, structures, ambiances, numériques).

Les descriptifs de chaque Unité d'Enseignement sont accessibles sur le site de l'ENSACF <https://www.clermont-fd.archi.fr/organisation-des-etudes/>

### **3. CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques**

Le.la candidat.e participera aux suivis de stages, rapports de licence, coordination pédagogique, participation aux instances de l'école.

Le.la candidat.e participera aux réunions pédagogiques de l'école et pourra être impliqué.e dans les différentes commissions. Il.elle sera amené à participer à la coordination de l'enseignement dans le champ STA.

Le.la candidat.e s'inscrira dans le programme pédagogique de l'ENSACF, et participera au débat et à l'organisation du programme pédagogique des années à venir. Il.elle contribuera à la campagne d'évaluation, puis d'accréditation HCERES à venir. Il.elle renforcera les relations transversales entre les différents champs disciplinaires et les différents cycles d'enseignement.

#### **Attentes de l'ENSACF**

Plus globalement, l'Ensacf attend de chaque candidat.e (note pédagogique et annexes) :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture ;

- ses motivations à s'inscrire dans l'un des enseignements présentés ;

- un positionnement par rapport à ce que défend l'ENSA de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement mais aussi ceux inscrits au sein de l'UMR Ressources ;

- une démarche prospective : au regard des spécificités du parcours du.de la candidat.e, l'énonciation de propositions qu'il.elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci, en particulier sur le rapport entre technique constructive et projet d'architecture.

## 4. DESCRIPTIF DU PROFIL

### 1 - Expériences et compétences souhaitées

- Une expérience d'enseignement au sein des ENSA ou autres
- Une bonne culture architecturale et constructive et des compétences particulières dans le domaine de la conception algorithmique et des géométries complexes ;
- Une expertise sur la diversité des pratiques en cours et leurs évolutions rapides ;

### 2 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- Architecte, ingénieur, ou architecte-ingénieur.

## 4. MODALITES DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, **au plus tard le jeudi 19 septembre 2024 à MIDI**, à l'attention de Monsieur le directeur de l'ENSA de Clermont-Ferrand, par voie électronique, sous format exclusivement d'un lien « wetransfer » aux deux adresses suivantes :

[ensacf@clermont-fd.archi.fr](mailto:ensacf@clermont-fd.archi.fr)

[helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr](mailto:helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr)

**Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :**

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du.de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle, dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la participation aux instances d'une ENSA.
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du.de la candidat.e,
- un dossier travaux pédagogiques (travaux pédagogiques, articles, colloque en lien avec le profil recherché)
- un dossier témoignant des activités de praticien du candidat
- une **note pédagogique** précisant la vision du.de la candidat.e en matière d'enseignement dans une école d'architecture en lien avec les enjeux contemporains de la discipline. Elle précisera en quoi les compétences et expériences du.de la candidat.e répondent aux spécificités du poste est aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum) ;
- les **photocopies des diplômes**
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal**
- une **copie de la carte nationale d'identité.**

La forme globale de la note pédagogique selon les critères déjà définis au point **3.** est laissée au libre choix du.de la candidat.e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points pourront être plus précisément développés par le.la candidate si il.elle est convoqué.e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, les candidat.e.s retenu.e.s pour un entretien **seront auditionné.e.s le mardi 24 septembre 2024, par visio-conférence.**

Les convocations, précisions horaires et liens de connexion visio, seront adressés aux candidat.e.s retenu.e.s pour l'audition, par courriel, le vendredi 20 septembre.

**Des renseignements complémentaires peuvent être demandés**

- sur le contenu et sur le plan pédagogique à : [clement.martin@clermont-fd.archi.fr](mailto:clement.martin@clermont-fd.archi.fr)
- sur le plan administratif à : [anne.gris@clermont-fd.archi.fr](mailto:anne.gris@clermont-fd.archi.fr)